

Table des Matières

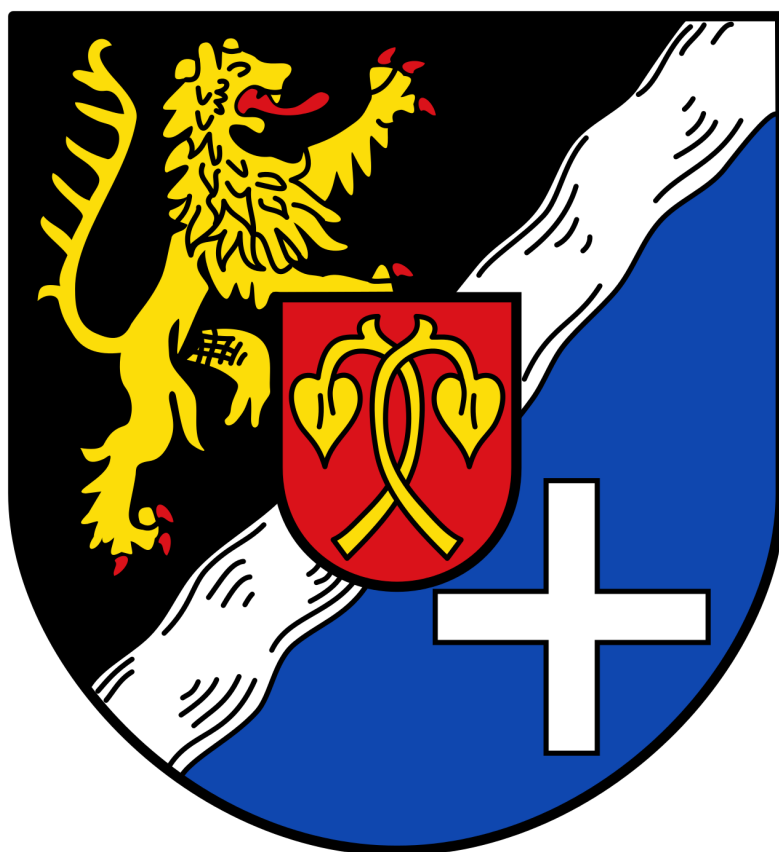
Vivre dans la région Rhin-Palatinat	2
Loi fondamentale et droits de l'homme	3
État de droit	4
Séjour	5
Bureau de l'immigration District Rhénanie Palatinat	5
Entrée et résidence	6
Asile / emploi	6
Permis de travail	7
Sortie du territoire	8
Documents de résidence	8
Mobilité	9
Redevance audiovisuelle	11
Loisirs	12
Compte courant	12
Achats (vêtements, meubles, alimentation)	13
Lieux de rencontre et cafés sociaux	15
Plans d'orientation	16
Conseil consultatif pour la migration et l'intégration	16

Vivre dans la région Rhin-Palatinat

L'arrondissement de Rhin-Palatinat

Le Rhein-Pfalz-Kreis fait partie du Land de Rhénanie-Palatinat. Il est l'un des 24 districts de Rhénanie-Palatinat et se situe au sud-est du Land. Le Rhein-Pfalz-Kreis a une superficie de 305,01 kilomètres carrés. Il compte actuellement 155.921 habitants (au 31.12.2022). Il est limitrophe de deux autres Länder : la Hesse et le Bade-Wurtemberg. Avec les collectivités territoriales du nord du pays de Bade et du sud de la Hesse, elle fait partie de la [région métropolitaine](#) européenne [Rhin-Neckar](#). Situé au sein de cette région métropolitaine, le Rhein-Pfalz-Kreis est entouré de nombreuses villes indépendantes. C'est l'un des 24 districts du Land de Rhénanie-Palatinat. L'administration du district se trouve dans la ville de Ludwigshafen am Rhein. La ville de Ludwigshafen ne fait pas partie du district. Le Rhein-Pfalz-Kreis est divisé en 25 communes. La commune la plus peuplée est la ville sans association de Schifferstadt.

Les armoiries :



Le logo :



Loi fondamentale et droits de l'homme

Loi fondamentale

Toutes les personnes qui vivent en Allemagne doivent respecter les principes centraux de l'ordre politique et juridique.

Le principal fondement juridique de la vie en Allemagne est la **Loi fondamentale**. C'est la constitution de la République fédérale d'Allemagne.



La Loi fondamentale stipule que chaque être humain est libre et autodéterminé.

Aucune différence ne doit être faite en fonction du sexe, de l'origine (ascendance, langue, patrie), de la couleur de peau, de la religion, de la croyance ou de la vision du monde, du handicap, de l'âge ou de l'orientation sexuelle.

L'Allemagne est un État fédéral composé de **16 Länder**.

L'Allemagne est un **État démocratique**, ce qui signifie que **tous les pouvoirs de l'État émanent du peuple**. Les gens vivent en liberté. Tous sont libres d'exprimer leur opinion. Les lois s'appliquent à tous les hommes. Tous les hommes et l'État doivent respecter les lois. Lors d'élections libres, les gens décident par qui ils veulent être gouvernés. S'ils ne sont pas satisfaits du gouvernement, ils peuvent en élire un autre lors des prochaines élections.

L'Allemagne est un État de droit. **Les décisions de l'État - du gouvernement - sont liées à la loi**. Les actions de l'État peuvent être contrôlées par les tribunaux.

L'Allemagne est un État social. Cela signifie qu'en principe, chaque citoyen devrait subvenir lui-même à ses besoins en travaillant. Toutefois, l'État aide les personnes qui ne peuvent pas assurer elles-mêmes leur subsistance ou seulement en partie.

L'Office fédéral pour la migration et les réfugiés vous aide à mieux situer et comprendre la vie en Allemagne avec la brochure "La loi fondamentale - la base de notre cohabitation".

Vous pouvez télécharger [ici](#) cette brochure en différentes langues (notamment en arabe, en farsi et en russe).

Le site refugees.rlp.de du Land de Rhénanie-Palatinat donne des informations sur la procédure d'asile, la vie en Allemagne et les droits et obligations.

Droits de l'homme

Les droits de l'homme sont des droits importants qui s'appliquent toujours et à tous les êtres humains dans le monde entier. Les droits de l'homme sont des droits que chaque être humain possède en raison de son humanité. Ils protègent la dignité de chaque être humain et appartiennent à tous les êtres humains de manière égale, sans aucune distinction, par exemple, " (...) de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation". (Art. 2. de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations unies du 10.12.1948)

Il existe 30 droits. Les plus importants sont :

- Tous les êtres humains ont la même valeur.
- Tout être humain a le droit d'avoir ses propres opinions.
- Le droit à la paix et à la sécurité.

De ces droits fondamentaux découlent les règles de la vie en commun en Allemagne.

L'Office de l'éducation politique du Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie a publié la brochure  ["Demokratie für mich - Grundrechte in Deutschland"](#) (mars 2016), dans laquelle ces règles sont clairement présentées. Ces règles, ainsi que des exemples de ce qui est autorisé ou non en Allemagne, sont présentés ici sous chaque mot-clé.

État de droit

L'Allemagne est un État de droit démocratique. La Loi fondamentale garantit la dignité humaine, la liberté et la justice. Pour que les droits de l'homme soient respectés, il existe des lois.

Les décisions politiques sont prises par des représentantes et des représentants du peuple. Les représentants du peuple sont élus par les Allemands lors d'élections libres.

Les lois s'appliquent de la même manière à tous les habitants de l'Allemagne. L'État doit respecter les lois. Toutes les personnes qui vivent en Allemagne doivent également respecter les lois allemandes.

Cela signifie par exemple :

Si des personnes estiment que d'autres personnes ou l'administration publique leur font du tort, elles peuvent s'adresser à un tribunal. Ces tribunaux sont indépendants. Cela signifie que le gouvernement ne peut pas dicter aux tribunaux la manière dont ils doivent décider.

Les tribunaux d'État décident si quelqu'un doit être puni. Les peines sont par exemple des amendes, des travaux d'intérêt général ou de la prison. Il n'y a pas de peine de mort en Allemagne.

La police a pour mission de veiller à ce que tout le monde puisse vivre en liberté et en sécurité. La pratique religieuse ne doit pas aller à l'encontre des lois. Les lois sont toujours au-dessus de la religion.

En Allemagne, par exemple, cela n'est pas autorisé :

Inciter à la haine ou à la violence.

De combattre le système démocratique et ses valeurs.

Ces délits peuvent conduire à une peine de prison.

Après avoir purgé leur peine, les ressortissants non allemands peuvent, sous certaines conditions, perdre leur droit de séjour et être expulsés.

Séjour

Bureau de l'immigration District Rhénanie Palatinat



Autorité des étrangers

 [Europaplatz 5](#)

67063 Ludwigshafen

Tél.: [0621/ 5909-0](tel:062159090)

E-mail: auslaenderbehoerde@kv-rpk.de

Heures d'ouverture

Mardi 08:00 - 11:30

Mercredi 14:00 - 15:30

Jeudi 08:00 - 11:30

Ces heures d'ouverture ne s'appliquent pas au bureau des naturalisations / de la citoyenneté !

En dehors de ces horaires, vous pouvez uniquement prendre rendez-vous.

La ligne téléphonique 0621/59095500 est disponible à partir du 14.05.2024 aux heures suivantes

Mardi 14:00 - 16:00

Mercredi 09:00 - 12:00

Jeudi 14:00 - 16:00

Les demandes peuvent également être envoyées à l'Office de l'immigration via auslaenderbehoerde@rheinpfalzkreis.de.

Les rendez-vous

En cas de résidence permanente, le permis d'établissement doit être transféré sur le nouveau passeport. Il est désormais possible de prendre rendez-vous en ligne : Citizen Service

Toutes les autres personnes qui ont demandé un permis de séjour seront informées par courrier et recevront un rendez-vous.

Il en va de même pour la première délivrance et la prolongation du permis de séjour.

Sans rendez-vous, pendant les heures d'ouverture susmentionnées

- déposer les documents de la demande
- des déclarations d'engagement peuvent être déposées
- la délivrance ou la prolongation d'attestations fictives ou d'autres attestations d'urgence

Remarque : le traitement des demandes dépend de la capacité d'accueil du bureau d'enregistrement des étrangers. En fonction du nombre de visiteurs, il faut s'attendre à des temps d'attente plus longs. Les visiteurs recevront un numéro d'attente à leur arrivée. Si l'affluence est très forte et que la capacité de l'autorité est épuisée, aucun nouveau numéro ne sera délivré ce jour-là.

Entrée et résidence

Si vous avez des inquiétudes sur le/ la

- entrée
- visa
- [Prolongation / délivrance du permis de séjour](#)
- [Délivrance du permis d'établissement](#)
- Réunion de famille
- [Demande de déclaration d'engagement](#)

nous sommes joignables par téléphone du lundi au mercredi entre 14h et 16h à:

[0621/5909-5210](tel:062159095210) / [-5220](tel:062159095220) / [-5400](tel:062159095400) / [-5590](tel:062159095590)

Ou par e-mail à l'adresse suivante:

auslaenderbehoerde@kv-rpk.de

.

Pour les candidatures et plus d'informations, cliquez simplement sur le point concerné.

Un entretien personnel n'est possible qu'en prenant rendez-vous.

Asile / emploi

Si vous avez des inquiétudes sur le/ la

- Procédure d'asile
- Tolérance
- Permis de travail
- Permis de résidence
- Redistribution
- Suppression de la condition de résidence

N'hésitez pas à nous contacter au ou à nous solliciter à tout moment.

Tél:

[0621-5909-5670](tel:0621-5909-5670),

[0621-5909-5380](tel:0621-5909-5380),

[0621-5909-5431](tel:0621-5909-5431),

[0621-5909-5371](tel:0621-5909-5371)

E-mail: auslaenderbehoerde@kv-rpk.de

Un entretien personnel n'est possible qu'en prenant rendez-vous à l'avance.

Permis de travail

Les personnes ayant un permis de séjour ou une tolérance ne sont généralement autorisées à travailler qu'avec l'autorisation préalable des autorités d'immigration.

Quiconque est en possession d'un tolérance en attente qui a été délivré uniquement en raison d'une identité peu claire est interdit d'emploi.

Le permis de travail doit être demandé auprès des autorités d'immigration à l'aide du formulaire correspondant. ([demande de permis de travail](#))).

En cas de décision positive, l'inscription correspondante se fera alors dans le titre de séjour ou la tolérance.

Les restrictions suivantes s'appliquent :

tant que vous êtes obligé de résider dans un centre de premier accueil

vous êtes demandeur d'asile d'un pays dit « d'origine sûr » :

États membres de l'UE

Albanie

Bosnie et Herzégovine

Géorgie ,

Ghana ,

Kosovo ,

Macédoine, ancienne République yougoslave,

Monténégro,

République de Moldavie,

Sénégal et

Serbie

et avez introduit votre demande d'asile après le 31 août 2015

si votre demande d'asile a été rejetée comme manifestement infondée ou irrecevable et que votre recours n'a pas été assorti d'un effet suspensif
vous êtes en possession d'un permis de séjour (Duldung) délivré uniquement en raison d'une identité non clarifiée

Un permis d'emploi peut être demandé/autorisé si :

vous résidez de manière autorisée sur le territoire fédéral depuis trois mois
vous n'êtes plus obligé de résider dans un centre de premier accueil
vous avez trouvé un employeur qui souhaite vous embaucher.

Une autorisation d'emploi doit être demandée auprès du service des étrangers à l'aide du formulaire correspondant (demande d'autorisation d'emploi).

En cas de décision positive, l'inscription correspondante sera faite dans l'autorisation de séjour ou le permis de tolérance.

Sortie du territoire

Informations sur le retour volontaire

Si vous ne pouvez ou ne voulez plus rester en Allemagne, adressez-vous au service des étrangers pour obtenir des conseils.

☎ Téléphone : [0621/59095371](tel:062159095371)

ou par e-mail : @ auslaenderbehoerde@rheinpfalzkreis.de

Vous trouverez également des informations sur le retour volontaire en fonction de votre pays d'origine [ici](#).

Documents de résidence

Permis de séjour - évasion / asile

Toute personne qui vient en Allemagne pour demander l'asile reçoit un titre de séjour. Il est souvent appelé «ID». Le document de séjour fournit des informations sur le statut dans la procédure d'asile et si les restrictions à l'emploi doivent être respectées (quand puis-je travailler?).

Il existe cinq documents différents:

1. Preuve d'arrivée

Statut: Demandeurs d'asile

Contexte: Délivré aux personnes qui ont demandé l'asile. Valable pour la période entre l'enregistrement en tant que demandeur d'asile et la demande officielle d'asile auprès de l'Office fédéral des migrations et des réfugiés (BAMF).

2. Permis de résidence

Statut: Demandeurs d'asile

Contexte: Délivré pour mener à bien une procédure d'asile jusqu'à ce que la demande d'asile ait été tranchée. L'Office fédéral des migrations et des réfugiés (BAMF) statue sur la demande d'asile. Si la demande d'asile est rejetée comme non fondée, il est possible de déposer une plainte auprès du tribunal administratif. Le séjour est considéré comme autorisé jusqu'à la décision du tribunal administratif.

La carte d'identité des demandeurs d'asile contient des exigences relatives à l'emploi, au lieu de résidence et, si nécessaire, aux restrictions spatiales.

Si un permis de travail est nécessaire, celui-ci peut être demandé auprès des autorités compétentes en matière d'immigration (par l'employeur ou l'employé)

3. Certificat de fiction

Statut: Réfugiés reconnus

Contexte: Certificat pour la période allant de la décision positive sur la procédure d'asile à la délivrance du titre de séjour (permis fictif) ou pour une phase de vérification ou de renouvellement des documents (maintien de validité fictif).

4. Permis de résidence

Statut: Réfugiés reconnus

Contexte: décision positive sur la demande d'asile

Le permis de séjour est un permis de séjour temporaire. Il est délivré aux fins énoncées dans la loi sur la résidence. Il existe différents permis de séjour pour les réfugiés pour des raisons humanitaires.

- Ouvre la possibilité d'un droit de séjour illimité ultérieur (permis d'établissement)
- Accès illimité au marché du travail

5. Tolérance

Statut: Contexte toléré:

décision négative sur la demande d'asile

Un Duldung est une suspension de l'expulsion. Il est accordé temporairement si l'expulsion est impossible pour des raisons juridiques, factuelles, humanitaires ou personnelles.

- L'emploi n'est généralement possible qu'avec l'accord préalable des autorités d'immigration.
- Interdiction de l'emploi si l'identité peu claire est la raison de la tolérance.

Mobilité

Tous les endroits de Rhénanie-Palatinat sont accessibles en bus et certains même en train. Il existe des liaisons ferroviaires directes vers de nombreuses villes de la région (par exemple, Mannheim, Speyer, Landau, Ludwigshafen et Karlsruhe). Les stations ont d'autres liaisons de transport.

Une fois que vous arrivez, vous n'êtes pas obligé de rester dans votre logement tout le temps. Vous pouvez explorer et vous installer à l'endroit où vous séjournez. Il existe plusieurs façons de se déplacer.

Transports publics



Le bus et le train sont organisés de manière cohérente dans la région Rhin-Palatinat. Vous n'avez donc besoin que d'un seul ticket. Les horaires, la planification des voyages et les coûts des billets sont disponibles sur le site Web du VRN. Le chemin de fer vous offre également des informations à ce sujet.

Vélo

À long terme, acheter un vélo est beaucoup moins cher que d'utiliser les transports en commun.



Règles de circulation importantes pour les cyclistes (sélection)

- Roulez toujours du côté droit de la route
- Ne conduisez pas côte à côte, mais l'un derrière l'autre
- Si disponibles, des pistes cyclables doivent être utilisées (également sur le côté droit de la route dans le sens de la marche)
- Les enfants à vélo jusqu'à l'âge de 8 ans doivent utiliser les trottoirs

- Les enfants à vélo jusqu'à 10 ans sont autorisés à utiliser les trottoirs
- Roulez toujours avec des lumières de vélo au crépuscule ou dans l'obscurité. Allumez la lumière au plus tard lorsque les lampadaires sont allumés.

Vous trouverez de plus amples informations sur les règles de circulation pour les cyclistes ici:

[Allemand \(pdf\)](#)

[Anglais \(pdf\)](#)

[Français \(pdf\)](#)

[Arabe \(pdf\)](#)

[Farsi \(pdf\)](#)

Achat et réparations

Lors de l'achat, assurez-vous que votre vélo est équipé comme suit et qu'il est donc en bon état de marche, sinon vous risquez une amende si la police le vérifie:

- Lumière avant et arrière
- Réflecteur avant et arrière
- Réflecteurs dans les rayons (2 par roue)
- Réflecteurs sur les pédales
- Cloche
- Deux freins indépendants

Redevance audiovisuelle

En Allemagne, il existe une radio, une télévision et des offres en ligne indépendantes d'ARD, ZDF et Deutschlandradio. Elles diffusent des informations libres de toute influence économique et politique. Pour cela, tout le monde paie de l'argent. C'est ce qu'on appelle la contribution à la radiodiffusion.

La loi stipule qu'en Allemagne, une contribution à la radiodiffusion doit être payée pour chaque logement. Mais une seule personne par logement doit payer la contribution à la radiodiffusion. Cela coûte 18,36 € par mois et doit être payé au service de contribution d'ARD, ZDF et Deutschlandradio.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site web suivant :

 [Contribution à la radiodiffusion](#)

Certaines personnes peuvent se faire exempter de ce paiement. Par exemple, si vous recevez des prestations en vertu de la loi sur les demandeurs d'asile ou d'autres prestations sociales. Pour être exempté de la contribution à la radiodiffusion, il faut introduire une demande.

Vous trouverez la demande d'exonération sur  [ici](#).

Loisirs

Les activités culturelles et sportives sont nombreuses. Par exemple, il existe des possibilités de loisirs de proximité au bord d'un lac de baignade. Seule une petite partie peut être reproduite ici. En Allemagne, la plupart des activités de loisirs sont organisées dans des associations. Certaines sont même gratuites.



Les personnes qui ont le même hobby aiment se regrouper. Il existe des clubs de sport, des chorales, des associations culturelles et bien d'autres encore. Dans une association, vous pouvez :

- poursuivre vos intérêts et vos hobbies,
- rencontrer des gens
- nouer de nouveaux contacts.

Si vous êtes intéressé(e) par une association ou un groupe, renseignez-vous auprès de votre bureau des familles.

En cas de revenus modestes, des subventions peuvent être accordées dans le cadre du "[Bildungs- und Teilhabepaket](#)" pour les cotisations aux associations pour enfants et adolescents.

Compte courant

Presque tous les adultes en Allemagne ont un compte courant. Vous y recevez votre argent et réglez ainsi vos paiements quotidiens. Le compte courant est la base des opérations de paiement sans numéraire. Votre argent est disponible à tout moment sur votre compte courant. Veillez à avoir suffisamment d'argent sur votre compte pour tous les retraits et paiements.

Avec un compte courant, vous pouvez :

- déposer et retirer de l'argent
- effectuer des virements

- mettre en place des ordres permanents
- Recevoir des paiements sans espèces (les versements des administrations / autorités / prestations sociales sont souvent effectués sans espèces, c'est-à-dire virés sur un compte courant personnel).
- Participer à des prélèvements automatiques
- Encaisser des chèques
- payer sans argent liquide avec la carte EC/Maestro
- retirer des espèces au guichet de la banque ou au distributeur automatique de billets
- imprimer vos extraits de compte

Ouvrir un compte

Décidez auprès de quelle banque vous souhaitez avoir un compte. Prenez rendez-vous pour l'ouverture du compte. Apportez l'un de vos documents de légitimation : Preuve d'arrivée, permis de séjour, pièce d'identité. Si aucune adresse actuelle n'est mentionnée sur le document de légitimation, veuillez également apporter une attestation de domicile ou un document similaire.

Après l'ouverture du compte, vous recevrez une carte EC avec un code PIN à quatre chiffres. Signez la carte EC au dos et apprenez le code PIN par cœur. Vous avez besoin du code NIP pour effectuer des paiements sans espèces et pour retirer de l'argent aux distributeurs automatiques de billets. Conservez impérativement la carte et le code NIP séparément !

Si vous souhaitez retirer de l'argent liquide, il est préférable d'utiliser les distributeurs automatiques de la banque où vous avez votre compte. Le retrait ne coûte alors rien. Si le code PIN est saisi trois fois de manière erronée au distributeur automatique de billets, la carte EC est retirée et bloquée. Dans ce cas, vous devez demander à votre banque.

En cas de perte ou de vol de votre carte EC, faites immédiatement bloquer la carte EC. Appelez votre banque et indiquez votre code bancaire et votre numéro de compte. Ensuite, demandez une nouvelle carte EC.

Le blocage de la carte EC est possible par téléphone : au numéro d'urgence de blocage ☎ [116 116](tel:116116) 24 heures sur 24. Indiquez le numéro de la carte ou votre code bancaire et votre numéro de compte.

Plusieurs banques proposent des comptes courants à des conditions différentes. Renseignez-vous précisément sur le coût mensuel d'un compte courant et sur les services offerts par la banque en contrepartie.

Si vous ne parlez pas allemand ou anglais, n'hésitez pas à vous faire accompagner d'un interprète.

Si vous avez besoin d'aide pour utiliser correctement votre carte EC, demandez directement à la banque ou à la caisse d'épargne.

Achats (vêtements, meubles, alimentation)

En Allemagne, il existe de nombreux magasins discount bon marché et des supermarchés un peu plus chers qui proposent tous les produits nécessaires à la vie quotidienne. Il existe également de nombreuses boutiques de seconde main. Dans de nombreuses villes, il existe des supermarchés internationaux plus petits. Si vous mangez exclusivement halal, vous trouverez la viande et les

sucreries principalement dans les supermarchés turcs et arabes.



Les principaux endroits où vous pouvez acheter des choses très bon marché pour la vie quotidienne sont les vestiaires et les épiceries sociales. On peut y acheter des vêtements, de la vaisselle et des meubles d'occasion. Mais il est également possible d'acheter des équipements de sport et des appareils électriques à très bas prix.



En Allemagne, les banques alimentaires collectent les denrées alimentaires "excédentaires" mais de qualité irréprochable et les distribuent aux personnes dans le besoin. De nombreux bénévoles, donateurs et sponsors rendent cela possible. Il existe des périodes d'inscription précises pour les nouveaux bénéficiaires de denrées alimentaires. Une fois que vous vous êtes inscrit, il est possible pour vous de recevoir des denrées alimentaires pendant les heures de distribution. Veuillez apporter votre carte d'identité ou votre AKN comme preuve.



En Allemagne, les heures d'ouverture sont réglementées par la loi pour chaque Land. La plupart du temps, les magasins ouvrent entre 7h00 et 8h00 et ferment entre 19h00 et 22h00. Les jours fériés varient également d'un Land à l'autre.

Aperçu des adresses des épiceries sociales et des banques alimentaires:

Deutscher Kinderschutzbund Rhein-Pfalz-Kreis e.V.

Magasin de vêtements pour enfants

(vêtements pour enfants, jouets, etc.)

📍 [Rehbachstr. 4, 67105 Schifferstadt](#)

Téléphone : [06235-98282](tel:06235-98282)

E-mail : info@dksb-rpk.de

Les Tables d'Allemagne :

[Table Allemagne](#)

Ici, vous pouvez trouver la banque alimentaire la plus proche de chez vous en indiquant le code postal de votre domicile/lieu de séjour.

Lieux de rencontre et cafés sociaux

La vie en société a besoin de communication. L'échange dans la communauté, dans le quartier, avec des collègues de travail, avec des amis et des connaissances, à l'école et à la maternelle ne fonctionne que si l'on peut communiquer. Le langage commun est ici une aide décisive, mais pas forcément le préalable aux contacts et à l'ouverture interculturelle.



La coexistence au travail, à la maison et dans les loisirs peut contribuer à l'intégration et faciliter l'acquisition du langage après des difficultés de communication initiales. Les clubs et les événements de loisirs, tels que les festivals de quartier et de rue, sont le meilleur moyen d'entrer en contact. Le volontariat dans les associations et les initiatives citoyennes offre également l'opportunité de participer activement aux processus et événements sociaux et de faire connaissance avec les gens.

Des informations à ce sujet sont disponibles sur

Échange de bénévoles

Échange de volontaires VehRA

Mme Sigrid Veller

M. Jürgen Hundemer (1er Président)

 [Rathausplatz 20](#)

67059 Ludwigshafen

Port. : [0179-67-33-846](tel:0179-67-33-846)

Tél.: [0621-52-00-631](tel:0621-52-00-631)

Fax: 0621-52-00-632

E-mail: info@vehra-lu.de

Site Internet: www.vehra-lu.de

Si vous souhaitez échanger des idées avec des compatriotes, d'autres réfugiés ou des locaux et faire connaissance avec de nouvelles personnes, il existe des lieux de rencontre et des cafés sociaux organisés localement.



Lieux de rencontre et cafés sociaux

En raison des restrictions liées au coronavirus, il n'y a actuellement aucune réunion de café social.

Plans d'orientation

À ce stade, nous aimerions vous montrer comment vous pouvez obtenir un plan de ville gratuit sur votre téléphone mobile, même sans Internet. Vous pouvez trouver une application cartographique gratuite avec l'application mobile MAPS.ME. Ici, vous pouvez également télécharger gratuitement une carte de votre état dans l'application.



[Accédez ici au téléchargement sur Android PlayStore](#)

Accédez ici au téléchargement sur [Download im Apple AppStore](#)

Selon l'état fédéral, la carte nécessite entre 17 et 428 Mo de mémoire sur votre téléphone mobile. Vous pouvez ensuite utiliser la fonction de carte et de navigation sans connexion Internet.

Conseil consultatif pour la migration et l'intégration

Chers concitoyens !

Nous nous considérons comme la voix des personnes issues de l'immigration qui vivent dans notre district. Nous sommes l'interface entre ces personnes, la politique, l'administration, les institutions et les associations.

Notre objectif est de promouvoir et d'assurer la coexistence égale de personnes de différentes nationalités, cultures et religions dans notre district. Nous voulons continuer à développer les processus d'intégration municipale dans le district Rhein-Pfalz.

Nous voulons y parvenir en représentant les préoccupations des immigrés auprès du conseil de district, de l'administration et du public.

Dans le même temps, nous répondons également aux préoccupations des institutions répertoriées et du public à l'égard des immigrés. Nous voulons maintenir et développer constamment nos contacts avec les réseaux, les associations et les groupes d'immigrés.

La compréhension mutuelle est particulièrement importante pour nous.

Nous sommes tous confrontés à des défis majeurs dans le domaine de l'intégration. C'est ce qui façonnera notre avenir commun. Par le biais de manifestations sur des thèmes clés, de célébrations communes, d'événements d'information et de mise en réseau, nous voulons créer des occasions de faire connaissance et d'entamer un dialogue. Ce n'est qu'ensemble que nous pourrons naviguer vers un avenir sûr et pacifique dans le district de Rhein-Pfalz.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer lors de nos activités.

Vous avez des questions ? Vous avez une préoccupation ? Ou souhaitez-vous soutenir notre travail ? Dans ce cas, nous nous réjouissons de votre participation.

Informations et contact Conseil consultatif des migrations Rhein-Pfalz-Kreis :

E-Mail.: [Migrationsbeirat Rhein-Pfalz-Kreis](mailto:Migrationsbeirat.Rhein-Pfalz-Kreis@rpk.de)